

suggestions reçues quant à une personnalité pouvant remplir les conditions requises pour ce poste. En même temps le Comité de direction de l'Office international Nansen pour les réfugiés, lors de sa réunion au mois de juillet, avait décidé de demander à la Société des Nations d'envoyer en Extrême-Orient une mission composée de deux personnes pour examiner l'ensemble du problème. La cinquième Commission a exprimé l'avis que les deux missions pourraient être combinées de façon à ce que l'une des personnes qui pourraient être envoyées en Orient, soit une femme investie des fonctions d'agent au sens de la résolution de la seizième Assemblée.

La cinquième Commission a constaté que la préparation de la Conférence des autorités centrales en Orient, qui se réunira au Java en février 1937, avait été poussée aussi loin qu'elle pouvait l'être avant le vote du budget, et elle en a approuvé l'ordre du jour. Désireuse de marquer l'intérêt spécial qu'elle prend aux travaux de la Conférence, la Commission a prié l'Assemblée de passer une résolution exprimant l'espoir que la Conférence aboutira à des résultats heureux et notamment à l'adoption de mesures pratiques pour combattre la traite des femmes et des enfants.

Trafic de l'opium et autres drogues nuisibles

La cinquième Commission a pris connaissance des résultats obtenus pendant l'année écoulée par la Commission consultative de l'opium, le Comité central permanent et l'Organe de contrôle. La discussion qu'a soulevée l'examen de ces rapports s'est étendue à plusieurs sujets et a révélé une unanimité d'opinion encourageante.

Limitation de la culture du pavot à opium et de la culture et récolte de la feuille de coca

La Commission a été unanime à reconnaître que les mesures qu'il convenait de prendre à l'avenir dans la lutte contre les stupéfiants devaient avoir pour objet la réduction et le contrôle des matières premières et la répression de la fabrication clandestine dans les régions du monde où la matière première est aisément accessible et où le contrôle est difficile à exercer.

Se ralliant à l'avis de la Commission consultative tendant à dissocier l'étude du problème du pavot de celui de la feuille de coca, la cinquième Commission s'est surtout préoccupée des travaux préparatoires à la limitation de la culture du pavot à opium. On a signalé que cette plante est cultivée en Afghanistan, en Bulgarie, en Chine, en Grèce, dans l'Inde, en Iran, au Japon, en Corée, en Turquie, dans l'U.R.S.S. et en Yougoslavie par des centaines de milliers d'agriculteurs, et la limitation est un problème difficile et demande une solide préparation. Comme premier pas vers ce but, les gouvernements des pays producteurs d'opium brut ont été invités à fournir, avant le 31^{er} janvier 1937, les renseignements demandés par la Commission consultative. On a envisagé, en outre, la convocation d'une conférence préliminaire des représentants des pays fabricants pour l'examen des problèmes relatifs à l'opium brut qui les intéressent, ainsi que la réunion éventuelle d'une autre conférence en vue de traiter les problèmes du point de vue des pays producteurs. Il appartiendra à la Commission consultative lorsqu'elle se réunira au printemps de prendre les mesures qui s'imposent. Les études relatives à la limitation de la production de la feuille de coca, comme il y a lieu de s'attendre, seront poursuivies parallèlement.

La cinquième Commission a constaté avec une vive satisfaction la conclusion de la convention de 1936 pour la répression du trafic illicite des drogues nuisibles.